L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 JUIN 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 7 JUIN.

Bulletin Européen.

Nos journaux européens apportés par le *Pacific* nous sont parvenus hier; ils vont jusqu'au 19 mai pour l'Angleterre et jusqu'au 17 pour le continent.

La presse anglo-française devient de plus en plus aigre contre l'Autriche. Si les journaux qui passent pour s'inspirer dans des régions plus ou moins gouvernementales n'en sont pas encore venus à une hostilité ouverte, du moins se livrent-ils à des allusions, à des demi-mots qui donnent à entendre à l'Autriche que le moment est venu pour elle de prendre un parti tranché, et que si elle ne s'y résoud pas, la France et l'Angleterre unies sont assez puissantes pour faire seules ce qu'on lui propose de faire avec son concours; mais que, dans ce cas, elle pourrait avoir à s'en repentir.

Le *Constitutionnel* et le *Journal de l'Empire* déclarent tous les deux qu'il n'est pas possible qu'elle prolonge encore ses hésitations. Le *Constitutionnel* ne croit pas aux accusations portées contre elle par la presse anglaise. «Mais, dit-il, il est temps qu'elle s'en justifie autrement que par des paroles, et il devient nécessaire qu'elle cède les démentis par des actes.»

Le *Pays* s'exprime ainsi: «Nous croyons la «France et l'Angleterre assez fortes, assez «puissantes, assez énergiques pour briser tous «les obstacles et pour atteindre le but en se «passant des concours qui ne se donneront pas «franchement et sans réserve.»

Les journaux allemands signalent les efforts que fait la Russie pour établir, auprès des divers cabinets allemands, que l'Allemagne est complètement désintéressée par suite de l'acceptation des deux premiers points. M. de Nesselrode a, dit-on, fait de cette thèse l'objet d'une circulaire spéciale.

Le *Moniteur* publie deux documents qui ont de l'importance : une adresse délibérée par les Polonais résidant à Paris, au sujet de l'attentat de Pianori, et présentée à l'empereur par le prince Czartoriski, le général Chrzanowski, le général Sparzynski, M. Morawski, ministre des affaires étrangères en 1830, et M. Malkowitz, et une lettre du général Rybinski, ancien général en chef de l'armée polonaise, sur le même objet.

Dans l'adresse, les Polonais : parlent avec ardeur du tribut de reconnaissance au chef du pays qui leur accorde une si généreuse hospitalité, au neveu du héros qui fut le régénérateur de leur patrie, au glorieux empereur qui fait palpiter d'espoir tous les cœurs polonais.»

La lettre du général Rybinski est plus longue et plus accentuée. Nous y lisons :

«L'espoir d'un avenir calme et grand, qui donne l'Europe en ce moment, ne peut être réalisé, sire, que par votre initiative vraiment providentielle et héroïque. Sans vous, l'Europe s'arrête ou retombe dans les abîmes. Avec vous, son chef véritable, elle s'avancera hardiment vers ses destinées nouvelles.

«La Pologne a conservé religieusement, avec amour et vénération, ces traditions glorieuses ...; et c'est avec espérance par Votre Majesté [illegible] ... deux pays, pour la grande famille européenne.

«Sire, la Pologne espère tout de sa justice divine, et, sans elle, en Votre Majesté, elle est convaincue que cette justice ne sera exercée que par vous.

«Les sentiments que je présente respectueusement à V. M. I., au nom des officiers et soldats de l'ancienne armée polonaise, sont partagés, j'en ai l'assurance, par la Pologne entière. Elle se montre dévouée et [illegible] ... et à la dynastie de V. M. Impériale.

«Les souffrances infinies de tout un peuple, ses espérances et sa reconnaissance ... ses prières vers Dieu, pour qu'il daigne conserver, fortifier et inspirer Votre Majesté Impériale.»

Voici en quels termes le *Moniteur* annonce l'exécution de Pianori. *Aucun journal français ne publie d'autres détails* :

«Pianori, reconnu coupable par la Cour d'assises de la Seine ... de la peine capitale ... ce matin, sur la place ... de la Roquette.»

On affirme de nouveau à Paris, avec une sorte de certitude, que le voyage de la reine Victoria dans cette capitale est positivement fixé au mois d'août prochain.

La dépêche suivante a paru dans le *Moniteur* du 17 mai :

LE GÉNÉRAL CANROBERT A L'EMPEREUR.

Crimée, 16 mai, 10 heures du matin.—Ma santé fatiguée ne me permettant plus de conserver le commandement en chef, mon devoir envers mon souverain et mon pays me force de vous prier de transférer au général Pélissier, chef habile et expérimenté, le commandement que j'ai exercé. L'armée que je laisse intacte et aguerrie ... Je supplie l'empereur de me laisser ici une place de simple soldat comme commandant d'une simple division.

Le ministre de la guerre a répondu au général Canrobert :

L'empereur accepte votre démission. Il regrette que votre santé soit ébranlée. Il vous félicite sur le sentiment qui vous fait demander de rester dans l'armée, où vous aurez le commandement, non pas d'une division, mais du corps d'armée du général Pélissier. Transférez le commandement au général.

La motion de lord Ellenborough contre le ministère a donné lieu à de très vifs débats au parlement anglais. Une forte majorité a absous le ministère, mais ce n'était là que le prélude des attaques préparées contre lord Palmerston. Lord Grey et M. Milner Gibson à la Chambre des Lords et à celle des Communes, devaient, le lundi suivant, développer leurs propositions sur la paix, et trois jours après M. Layard devait présenter sa motion de réforme, dont voici la rédaction:

«La Chambre des communes voit avec un intérêt profond et croissant l'état de la nation; elle est d'avis que la manière dont le mérite et le talent ont été sacrifiés, dans les nominations à des fonctions publiques, à l'influence de parti et de famille et à une aveugle adhésion à la routine dans les nominations publiques, a donné lieu à de graves infortunes, et menace de jeter du discrédit sur le caractère national et d'entraîner le pays dans de nouveaux désastres.»

On lit dans une correspondance du *Morning Post*, de Londres, organe de lord Palmerston:

«Les gouvernements de France et d'Angleterre sentent que l'attitude presque hostile de la Prusse et de l'Autriche va leur imposer une nouvelle politique. Ils vont avoir à chercher de nouveaux amis pour combattre de nouveaux ennemis. Ces amis, ils les trouveront en Pologne et en Hongrie. La Prusse et l'Autriche ne peuvent s'en prendre qu'à elles si les puissances occidentales relèvent les nationalités hongroise et polonaise.»

«La France et l'Angleterre ont d'amples matériaux pour réviser la carte de l'Europe, et il ne faudra pas s'étonner si elles se servent des moyens qu'elles ont sous la main.»

Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre annoncent une reprise assez vive des hostilités de la part des Russes. Trois jours, ou plutôt trois nuits de suite, celles des 10, 11 et 12 mai, ils ont attaqué les positions anglaises, le 10 et le 12 en opérant de vigoureuses sorties, le 11 par une très vive canonnade.

Les dépêches télégraphiques de lord Raglan, que le gouvernement anglais communique aux journaux de Londres et par lesquelles nous apprenons ces engagements, ajoutent que, chaque fois, les Russes ont été repoussés avec des pertes considérables. Toutefois, la perte des Anglais dans la dernière sortie, celle du 12, ne semble pas indiquer que le combat ait été bien acharné. Lord Raglan n'accuse que cinq tués et trente blessés.

Un ukase de l'empereur de Russie ordonne une nouvelle levée de 12 hommes sur 1000 dans dix-sept gouvernements de la partie occidentale de l'empire.

Des lettres de Saint-Pétersbourg constatent l'ascendant de plus en plus marqué du parti de la guerre, et mentionnent même le nouveau bruit de la retraite possible de M. de Nesselrode.

Des dépêches de Constantinople du 10, transmises par la voie d'Allemagne, donnent une nouvelle importante. La suppression du haratj, impôt de capitation spécialement frappé sur les chrétiens, est enfin un fait accompli.

Un journal polonais de Cracovie, le *Czas* (le *Temps*), publie dans son numéro du 3 mai la version suivante sur les émeutes des paysans de la Podolie et de l'Ukraine :

«Des voituriers qui passent par la Podolie en revenant de Crimée racontent dans les environs de Mohilew qu'à la vérité les Français se battaient avec les Russes en Crimée, mais qu'ils n'avaient pas de mauvaises intentions, qu'ils voulaient au contraire supprimer les corvées dans toute la Russie.

«A ceci se joignit encore un autre incident: un diacre du village de Boguskw, aux environs de Mohilew, avait remarqué que l'appel du Saint Synode de Saint-Pétersbourg avait trouvé très peu d'écho dans les anciennes provinces de Volhynie, de Podolie et de l'Ukraine, dont les habitants appartiennent en grande partie à l'Eglise grecque unie; il dit donc dans un discours adressé aux paysans que le Saint Synode avait fait un autre Manifeste dans lequel il déclarait expressément la suppression des corvées, que l'empereur avait pas voulu faire connaître cette déclaration aux seigneurs qui l'entouraient, mais que lui, diacre, il en avait une copie. Ce diacre lut enfin ce Manifeste de ce genre, qu'il avait forgé lui-même, à ces paysans déjà excités par ce que leur avaient dit les voituriers.

«Les paysans coururent donc chez les popes et leur demandèrent la publication du Manifeste. Ceux ci étaient naturellement qu'ils ne l'avaient pas. Les paysans irrités se soulevèrent contre les popes, les maltraitèrent et formèrent des bandes armées de fourches et de faux. Mais ils ne firent de mal nulle part aux seigneurs. Le gouvernement prit immédiatement des mesures énergiques pour réprimer cette émeute; quelques bataillons furent envoyés dans les villages insurgés, et les paysans furent facilement dispersés. Une quarantaine de personnes périrent. A peu près deux cents ... furent faits prisonniers et seront pro-

bablement transportés en Sibérie. Les autres ont reçu des coups de bâton, et les troupes continueront à occuper les villages insurgés. Les troubles ont été apaisés ainsi, mais il règne une grande irritation dans toute la Petite Russie.»

On lit dans une dépêche datée de Marseille, 15 mai :

«Le paquebot parti de Constantinople le 3 a été retardé par le mauvais temps; il apporte les nouvelles suivantes :

«Reschid-Pacha n'a pas été destitué, mais il a donné sa démission. Dès le lendemain, Mehemet-Ali Pacha a été rappelé de son exil. Reschid-Pacha est nommé ambassadeur à Vienne; tous ses ennemis sont sortis de prison. Ces changements sont appréciés favorablement par l'opinion.

«Lord Stratford de Redcliffe était attendu en Crimée le 4 mai.

«Les secousses de tremblement de terre n'avaient pas cessé à Brousse.

«Le *Journal de Constantinople* dit que les maladies ont presque entièrement disparu au camp de Maslak, ainsi que parmi la population de Constantinople. Les maladies n'ont jamais eu, du reste, un caractère épidémique.

«Le même journal confirme la mort du khan de Khiva et de son fils dans une invasion des Perses, qui ont dispersé 30,000 hommes khiviennes.

«Erzeroum et Kars ont été fortifiés, et le général William se prépare à entrer prochainement en campagne.

«Les Russes élèvent des batteries sur la rod'e d'Eupatoria à Sébastopol.

«Le général Canrobert a positivement annoncé à ses troupes, en les passant en revue, l'arrivée prochaine de 80,000 hommes de renforts alliés.»

COUR SUPRÊME.—On a dû voir dans notre partie anglaise, qu'un grand nombre de membres du barreau recommandaient M. ELGEE pour la présidence de la Cour Suprême. M. Elgee est un avocat distingué du nord de l'Etat et qui, en outre des connaissances légales nécessaires à un magistrat, possède une raison éclairée et un esprit éminemment philosophique. C'est un des juristes les plus éminents de la Louisiane.

LES KNOW NOTHINGS A WASHINGTON— Battus dans la Virginie, les Know Nothings viennent de triompher à Washington. Les élections municipales ont eu lieu le 4 courant dans cette dernière ville, et une dépêche nous apprend que tous les candidats du parti américain ont reçu la majorité des suffrages. Cette majorité est en moyenne de 550 voix.

SECRÉTAIRE DE LÉGATION.—M. BUCKINGHAM SMITH a été nommé par le président, secrétaire de légation à Madrid, en remplacement de M. Perry, rappelé.

MAINE.—La Convention des Know-Nothings du Maine s'est ajournée sans avoir désigné de candidats pour les places de l'Etat. Les membres de l'ordre restent libres de voter comme bon leur semble.

RHODE ISLAND.—La législature du Rhode Island s'est réunie à Newport le 30 du mois dernier. M. Fessender a été élu speaker de la Chambre.

CHOLÉRA.—Plusieurs cas de choléra ont été signalés dans la paroisse des Rapides et quelques-uns même se sont terminés fatalement. La maladie cependant ne semblait pas devoir se propager.

PLUIE.—Des pluies abondantes sont tombées dernièrement à Alexandrie sur la Rivière Rouge.

FEU D'ARTIFICE.—Un grand feu d'artifice sera tiré après-demain, samedi, sur la Place d'Armes, par M. A. Zamit. Ce tiré s'a préparé pour cette occasion une grande variété de pièces destinées à produire un surprenant effet. L'une d'elles représentera la belle église que les Jésuites font en ce moment construire dans la rue Baronne. Un orchestre complet animera la fête par des airs nationaux. Le feu d'artifice sera tiré à 8 heures précises.

LIBRAIRIE CLASSIQUE ET RELIGIEUSE.—Michon, 200, rue Royale, au coin de la place St Antoine, vend au prix coûtant un magnifique assortiment de livres religieux et d'objets de piété, tels que chapelets, médailles, images, &c. M. Michon est en relation avec N York, Paris, Londres et Anvers, et prendra les ordres dont on voudra le charger pour ces villes. Voir aux avis.

MARIAGE DE TOM POUCE.— Tom Pouce, le nain célèbre que Barnum a promené dans toutes les parties du monde, vient d'épouser une demoiselle Vinton, du Connecticut. La mariée est, dit-on, une grande et belle femme, et Tom Pouce n'a que trente pouces de hauteur! Sa femme pourra le porter comme un marmot et le mettre à l'enfouir dans une poche de son tablier. Quel époux!

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—M. W. G. Kendall, ... [illegible] ... pour l'accusation d'avoir enlevé $500 d'une lettre adressée à la maison Wills, Rawlins & Co. ... M. Kendall fut défendu par ... le gouvernement. M. Hunt a lu un document signé de M. Kendall et priant la Cour de renvoyer l'affaire ... [illegible] ... Le juge McCaleb a acquiescé à la demande de l'accusé. Ce prévenu sera soumis, comme le premier, à la Cour de Circuit.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Eugène Martin et ... Tapy ont été jugés hier et déclarés coupables de vol.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—M. E. Tilleul, avoué ... [illegible] ...

HOMICIDE.—Le nègre Edouard, qui avait été précédemment ... [illegible] ... un nègre Tom Evans ... Edouard appartenait à M. John Hoskin.

BUREAU DE LA CATHÉDRALE.—Le Conseil des Assistants Aldermen a adopté ... une résolution à l'effet d'allouer $40 pour maintenir l'horloge de la Cathédrale en bon état. Les Aldermen n'ont pas encore sanctionné cette résolution.

AFFAIRE DE VIOL.—James Barcas, qui était accusé de viol sur une jeune fille ... les témoignages ayant établi que la plaignante n'était pas des plus vertueuses.

UNE NYMPHE.—Bunny Julia Campbell, nymphe de la rue du Cirque, avait donné son cœur à un petit tailleur allemand du nom de Wilhem Kornompf qui elle ... [illegible] ... et elle a été condamnée à ... et cautionnement de $300 en attendant l'instruction.

INCENDIE.—Le feu a éclaté, mardi matin, à 3 heures, dans le café Live Oak, rue Poydras, mais les pompiers, accourus sur les lieux, n'ont pas tardé à étouffer les flammes. C'est évidemment l'œuvre d'un incendiaire.

DANGEREUX.—M. Joseph Santini, propriétaire du magnifique café de la rue Gravier ... dit qu'il déclare que le mexicain Vetto de Estradelle l'a rencontré mardi, et a menacé de le tuer. Estradella était armé et M. Santini croit qu'il voulait lui chercher querelle afin de le frapper. La police a arrêté l'accusé, sur lequel on a trouvé plus de $100 en or, un pistolet à six coups et un ... couteau à la Bowie.

Correspondance Parisienne.

Paris, 17 mai.

Il y a bien peu de choses aujourd'hui en dehors du grand fait européen inauguré le 15 au matin et dont vous aurez sans doute une relation détaillée, à l'heure qu'il est. On ne connaît pas encore, dans la ville, le discours de l'empereur que peu de personnes ont pu entendre.

Les dernières nouvelles de Sébastopol font connaître qu'on ne pouvait agir là-bas, les tranchées étant remplies d'eau par les pluies; il a donc fallu différer une reprise des opérations si impatiemment attendue et qu'annonçait significativement la demande de la réserve faite par le général Canrobert. Le général en chef souffre toujours cruellement de l'ophthalmie dont il est atteint depuis longtemps, et l'on ne sait toujours si ses forces lui permettront d'achever une tâche à laquelle son courage du moins ne sera jamais inférieur. Si cette obligation se produisait pour le général Canrobert, il laisserait parmi les soldats, qui l'ont tant aimé, de profonds regrets—bien qu'on le sache à avance dignement remplacé par le général Pélissier—auquel sa succession écherrait sans doute. Toutefois, il est permis encore au général Canrobert, d'espérer qu'un succès devancera pour lui cette éventualité cruelle.

Il est question de faire de larges emprunts à l'armée de Lyon pour renforcer l'armée de Crimée. Je n'ai pas besoin de dire à quel point la campagne d'Orient préoccupe le chef de l'Etat. Je crois savoir même qu'il y a deux jours encore S. M. disait qu'elle aurait envoyé son Sébastopol (conformément au bruit qui a couru) le maréchal Vaillant, dont on sait l'expérience en fait de siège, s'il avait été possible de remplacer ici le ministre de la guerre.

Une illustration de notre marine, l'amiral Mackau, dont l'état depuis longtemps laissait peu d'espoir, vient de succomber.

Les nouvelles sont aujourd'hui très contradictoires (comme presque toujours) en ce qui touche l'Autriche. Selon quelques-uns, on serait certain d'obtenir enfin le concours armé du cabinet de Vienne, en lui assurant la possession des Principautés et du Danube, possession que la Porte serait, comme on le sait, assez disposée à concéder; mais il faut avouer que ce serait là un singulier épisode d'une guerre entreprise pour sauvegarder l'intégrité de l'empire ottoman. Selon une autre version beaucoup moins incroyable, l'Autriche, avant de s'engager dans la guerre, demanderait qu'on lui facilitât un emprunt; mais en résumé, dans tout ce qui court et que je ne mentionne que comme des indices fugitifs de la situation, il n'y a rien qui doive modifier l'ensemble de l'opinion qu'on a dû se former sur l'attitude plus que probable de cette puissance.

Le *Constitutionnel* a publié, le 14, une lettre qui lui a été adressée de Vienne, le 9 mai, et qui contient des détails intéressants au sujet de la retraite de M. Drouyn de Lhuys. Il existe, suivant moi, dans ce récit une seule erreur, c'est lorsque le correspondant, fort au courant au reste de tout ce qui s'est passé, dit que le ministre des affaires étrangères de France avait voulu remplacer le *statu quo* de 1853 par le principe du *statu quo flottant*. Je crois que le correspondant se trompe. Si l'on en avait été là, jamais la Russie n'aurait consenti à négocier sur ce terrain. On était bien plus près de s'entendre que cela. Les puissances occidentales reprenaient le *statu quo* de 1853, mais limitaient le nombre de vaisseaux un peu au-dessous de ce qu'il était à cette époque. Ce n'était pas

pour la Russie une perte matérielle proprement dite, c'était plutôt l'adoption du principe de réduction qui se trouvait résolue par le fait. Voilà où en sont les choses. Maintenant, on a fait courir le bruit ici dans la diplomatie que la Conférence est saisie d'une nouvelle interprétation du troisième point de garantie qui lui aurait été soumise par le gouvernement turc. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans cette assertion.

L'empereur vient, assure-t-on, d'adresser à l'armée d'Orient un Manifeste, pour lui faire connaître les raisons qui l'ont empêché d'aller se mettre à sa tête en Crimée. Ce Manifeste est en date du 8 mai; on le dit des plus fermes et des plus belliqueux.

Je crois pouvoir vous donner comme chiffre officiel des forces françaises concentrées sous Sébastopol, celui de 92,000 hommes, plus 24,000 à Constantinople. A cela, il faut ajouter l'armée anglaise, les corps auxiliaires turcs et le contingent sarde, et l'on arrivera à un total assez respectable qui est destiné à s'augmenter encore. Les armements ne cessent pas et une véritable flotte dans les ports de la Méditerranée était toujours occupée à transporter des renforts qui, en dernier lieu, s'élevaient encore à dix mille hommes.

Siége de Sébastopol.

Le prince Gortschakoff a transmis à Saint-Pétersbourg le rapport suivant sur les dernières opérations en Crimée.

«On a reçu (hier dimanche), de l'aide de camp général prince Gortschakoff, un rapport du 18|30 avril complétant les nouvelles données par deux dernières dépêches télégraphiques sur les opérations devant Sébastopol.

«Le 12|24 avril, l'ennemi tira principalement sur les bastions Nos 5 et 6, ainsi que sur les redoutes et logements en avant des bastions; depuis le 13|25 jusqu'au 18|30, le feu de l'assiégeant a été en général modéré. Le nombre de nos hommes mis hors de combat, tant tués que blessés ou atteints de contusions s'élevait de 100 à 175 par jour.

«Les approches de l'ennemi rencontrent un puissant obstacle dans le feu de l'artillerie de la place et la mousqueterie de nos logements, ce qui les empêche d'avancer. Du côté des ennemis, les opérations souterraines de guerre, contre le bastion No 4, se sont bornées à une explosion de mine effectuée depuis le nord de son entonnoir central, dans le but de couper une de nos galeries d'écoute; mais cette explosion a été plus nuisible à l'assiégeant qu'à nous, car elle ne nous a endommagé qu'une étendue de 5 pieds de galerie, qui a été immédiatement réparée, tandis qu'elle a comblé du côté de l'ennemi une partie de l'entonnoir.

»Afin d'empêcher les Français d'occuper un mamelon situé à 40 ou 50 sagenes en avant du bastion No 5, et sur lequel ils auraient pu établir facilement une batterie qui aurait battu d'écharpe et à courte portée la moitié de droite du bastion No 4, nous avons construit sous le feu de l'ennemi, dans l'espace de cinq jours, deux fortes tranchées, avec une communication particulière.

«On commença ces travaux dans la nuit du 12 au 13 (du 24 au 25) avril: des détachements spéciaux furent chargés de cette opération, et on leur donna pour soutiens trois bataillons du régiment d'infanterie de Catherinebourg et deux bataillons de celui de chasseurs d'Alexopol, sous le commandement en chef du brave général Khroustchoff, commandant de la 1re brigade de la 16e division d'infanterie, qui s'était déjà fait remarquer par son courage et son talent lors de la défaite de l'ennemi à l'attaque des redoutes de Seleghinsk et de Volhynie.

«Le 12 (24), vers huit heures du soir, pendant que l'on disposait notre chaîne et les troupes de soutien, l'assiégeant ouvrit un feu violent de mousqueterie sur les travaux en cours de construction, et, après plusieurs salves, exécuta une charge en forces considérables contre eux. Ayant repoussé nos troupes avancées, il commença aussitôt à détruire les logements.

«Mais alors, sur l'ordre du général-major Kroustcheff, le lieutenant-colonel Bogouesky, chargé du commandement du régiment d'infanterie de Catherinebourg, à la tête de deux bataillons de ce régiment, battants tambours et criant du hourra! chargea impétueusement les Français à la baïonnette et les repoussa. A neuf heures, l'ennemi renouvela l'attaque; toutefois, accueilli par un feu bien nourri, il fut contraint de se retirer dans ses tranchées, d'où il entretint la fusillade pendant la nuit entière.

«La vigueur avec laquelle nous nous sommes maintenus dans la possession de ces travaux et leur exécution sous le feu le plus rapproché de l'ennemi, font le plus grand honneur à nos troupes et au général major Kroustchefl, sous le commandement duquel ils avaient été commencés; à plusieurs reprises, les nôtres ont du repousser les Français à la baïonnette, et chaque nuit ces derniers dirigent sur ce point un feu d'artillerie et de mousqueterie des plus vifs. Dans ces engagements, nous avons malheureusement à regretter, entre autres, la perte du capitaine en second d'état major Lavroff, jeune homme doué de brillantes facultés et qui donnait de grandes espérances.

«Malgré cela, les logements à demi détruits dernièrement en notre pouvoir, vers le matin du 13 (25), ils étaient déjà réparés, renforcés, et l'on en avait construit deux nouveaux en arrière des premiers.

«Pendant tout ce temps, du 12 au 18 (du 24 au 30) avril, la flotte ennemie n'a rien tenté contre Sébastopol.

«Tout est tranquille sur les autres points de la péninsule.

«En terminant ce rapport, l'aide-de-camp général prince Gortschakoff annonce que le 17 (29) avril, jour de la naissance de S. M. l'empereur, après le service divin et le *Te Deum*, célébrés dans l'église de Sébastopol, en présence du commandant en chef et des chefs de la garnison, et à la suite des prières pour la conservation des jours de Sa Majesté et de la famille impériale, la batterie de la flotte impériale, au bastion No 4 et la batterie la plus voisine ont exécuté, en guise de salut, une salve de 101 coups de canon à boulets contre l'assiégeant.»

FLOTTES DE LA BALTIQUE.

On écrit de Hambourg, sous la date du 14 mai :

L'escadre française, sous le contre amiral Penaud, qui avait été aperçue le 12 dans le Cattegat, a passé le 13 par le Grand-Belt devant Nyborg, et est venue ensuite jeter l'ancre dans le port de Kiel. Cette escadre se compose de trois vaisseaux de ligne à hélice, le *Tourville*, de 90 canons, l'*Austerlitz* de 100, le *Duguesclin* de 90, et la corvette à vapeur de *Asmo* de 16 canons. Le pavillon amiral flotte sur le *Tourville*.

Il paraît qu'après avoir pris connaissance des dépêches qui l'attendaient à Kiel, l'amiral aurait annoncé n'y pouvoir faire qu'un séjour peu prolongé, devant aller rallier promptement dans la Baltique la flotte anglaise. On prenait déjà dans les magasins de charbon de terre à Kiel des dispositions pour fournir aux bâtiments français le combustible nécessaire.

Le vapeur anglais *Buldog* a quitté le port de Kiel, et le commandant du vaisseau de ligne *Orion* a aussi reçu l'ordre d'aller au plus tôt rejoindre dans la Baltique l'amiral Dundas, ces deux navires sont sortis du mouillage, et en ce moment il ne se trouve plus un seul bâtiment de guerre anglais dans le port de Kiel.

Vous pourrez vous faire une idée de la quantité de viande consommée par les équipages de la flotte anglaise, quand je vous aurai dit que le 9 on a embarqué sur le navire de transport le *Mercator*, deux cents bœufs destinés à ces équipages, et l'on assurait que cette quantité suffit à peine à la consommation de huit jours.

On a ici des nouvelles de Riga du 9 et de Revel du 10 de ce mois. Il était arrivé dans cette dernière place un nombre assez notable de matelots venus, comme volontaires, des côtes du lac Ladoga pour servir sur les chaloupes canonnières construites et organisées d'après le système du grand-duc Constantin, et dont le nombre, depuis 1854, a été augmenté de deux divisions dans le golfe de Finlande. Depuis le départ des deux frégates anglaises qui étaient venues, comme vous le savez, signifier le blocus aux consuls étrangers résidant à Revel, aucun navire de guerre ennemi n'avait plus reparu devant cette place.

Le golfe est actuellement assez libre de glaces pour que la navigation n'offre que peu de danger. On s'attendait à ce que la flotte anglaise fît, comme sous l'amiral Napier, l'année dernière, un débarquement sur l'île de Dago, ouverte et presque entièrement boisée. Toute une division de chaloupes canonnières russes avec leur équipage et leur complet armement stationne à Revel. On pense que ces légers navires pourront, dans cette campagne, rendre de grands services à la défense des places et des côtes du golfe.

Exécution de Pianori.

Pianori a été exécuté à Paris le 14 mai, à cinq heures du matin. Voici quelques détails sur l'exécution, que nous empruntons à une lettre adressée de Paris à un journal étranger:

Pianori, prévenu ce matin qu'il fallait mourir, a reçu la nouvelle avec assez d'insouciance. Il était calme, sans affecter, néanmoins, aucune bravade. Lorsqu'on a voulu lui mettre le voile noir, usité pour tous les condamnés à la peine des parricides, il a cru que, par humanité, ont voulait lui éviter l'aspect du supplice, et il a repoussé ce voile plusieurs fois, jusqu'au moment où il a dû comprendre qu'il lui était nécessaire de le conserver. Parti dans ce lugubre attirail, en chemise et pieds nus, il n'a point paru écouter toujours avec une égale patience les exhortations du confesseur; il a monté les degrés de la plate-forme d'un pas assez ferme, puis arrivé au sommet, il a crié: *Vive la République!* Les exécuteurs l'ont empêché de répéter ce cri tant qu'il a été debout, mais il l'a fait entendre une seconde fois lorsqu'il a eu la tête sous le couteau. Un instant après il avait cessé d'exister.

FRANCE.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

On écrit de Paris sous la date du 15 mai :

Le temps n'a pas favorisé l'ouverture de l'Exposition universelle qui a lieu aujourd'hui selon le programme publié ces jours derniers par le *Moniteur*. La journée, prouvant qu'en ce triste printemps les jours se suivent et se ressemblent, a été couverte, grise, pluvieuse, frigide, et l'astre des fêtes a laissé les choses s'accomplir sans lui. Un immense gâchis de terre fraîchement remuée et de macadam trop peu solidifié entourait le palais, au grand désespoir des dames obligées de laisser ça et là leurs voitures aux prescriptions de la police. On avait averti que les portes, qui devaient s'ouvrir à dix heures, devaient aussi se fermer à midi, bien que la cérémonie fût pour une heure. Or, on sait qu'au lieu de fêtes analogues, il est toujours délivré beaucoup plus de places que les estrades n'en peuvent contenir. Aussi dès neuf heures du matin une foule d'équipages commençaient ils à s'amasser aux cinq entrées du Palais de l'Industrie, attendant l'ouverture des portes.

Certes, ce qui manque chez nous, ce ne sont ni les soldats ni les employés de police pour entourer, surveiller, garder les lieux où se dirige la foule. Seulement les consignes ne sont pas toujours données ou exécutées avec une appréciation exacte de la situation, si bien que le plus souvent ceux qui devraient imprimer l'ordre ajoutent au désordre. Il faut dire que l'arrivée des invités au Palais de l'Industrie a été une vraie cohue, que l'administration du Palais ne s'était, du reste, guère mise en peine de conjurer, car rien n'avait été réglé pour recevoir cette compagnie distinguée que la présidence de la commission impériale avait invitée à assister à la cérémonie d'inauguration. Nous avons vu les femmes du meilleur monde et les plus parées, dont les équipages ne pouvaient aborder, obligées de mettre pied à terre au beau milieu de la grande avenue, s'embourbant dans le gâchis, dans la fange, repoussées de factionnaires en gardes de ville, jetées dans une inextricable cohue, y perdant celle-ci son châle, celle-là son mari, et ne parvenant sous le péristyle qu'à grands coups de coudes, donnés un peu, reçus beaucoup, et bien heureuses si la moitié de la chaussure n'était pas restée dans la terre détrempée! Il semble que rien n'était aussi simple que de faire prendre la file dès le commencement de l'avenue, et de déposer les invités sous une tente à pied sec et à l'abri de tout pugilat. Il y eut un moment de véritable effroi, c'est celui où plusieurs centaines de femmes en grandes toilettes se virent grelottantes sur la chaussée au milieu des bousculades, entre leur voiture déjà partie, la porte du Palais encore fermée, et de gros nuages noirs qui menaçaient de la plus intempestive averse sur tant de fraîches toilettes! Heureusement les portes finirent par s'ouvrir, et la foule put s'éparpiller dans l'intérieur aux places d'avance indiquées par la couleur des billets. Il est juste de dire qu'une fois dedans, l'ordre commençait à régner, et chacun était convenablement guidé vers sa place. Les billets blancs et les billets verts occupaient les estrades aristocratiques, droit en face du trône, les roses de droite et de gauche ensuite, et les autres couleurs de plus en plus loin.

Tout l'appareil occupait le centre de la grande nef, dans l'axe de l'édifice, en face de la grande entrée. Le trône, élevé de plusieurs degrés, et recouvert d'un riche baldaquin, s'adossait à une muraille de velours cramoisi; en avant de l'estrade impériale s'étendait une large course de circulation, bordée de droite et de gauche par des bancs réservés à tous les corps de l'Etat, aux fonctionnaires, au monde officiel. Les rangs les plus rapprochés du trône étaient à dossiers, et destinés au corps diplomatique, aux femmes des dignitaires. Ailleurs des piquets portaient des inscriptions signalant les bancs destinés à tous les assistants officiels. Des estrades supérieures, où étaient divisés tous les invités, on voyait se développer l'ensemble de cette somptueuse mise en scène. A droite et à gauche du centre réservé à la cérémonie, se dressaient les baraques, les vitrines, les comptoirs des exposants, le tout à moitié garni à peine. Une remarque qui a dû frapper beaucoup de monde, c'est la quantité de monuments gothiques, de chaires à prêcher, d'autels et de pierres taillées et de terres cuites monumentales qui donnaient à la longue allée du milieu l'aspect d'un cimetière.

Vers onze heures tous les invités étaient déjà prudemment installés dans leurs places, s'amusant, à coups de lorgnette, à voir arriver tout le monde officiel dans ses plus grandes tenues. Peu à peu ont pris place sur les deux files de banquettes rouges faisant face au trône; guidés par les maîtres des cérémonies, M. Feuillet de Conches en tête, avec sa grande expérience de la tradition, les principaux corps de l'Etat: le Sénat, le Corps-Législatif, le Conseil d'Etat, les membres de la commission impériale et du jury international, les commissaires étrangers (ces trois divisions représentant à peu près seules l'habit noir dans ce miroitement d'or et de couleurs éclatantes), après quoi s'alignaient: la Cour de Cassation, la Cour des comptes, le Conseil supérieur de l'instruction publique, l'Institut de France, l'état-major de l'armée, la Cour impériale de Paris, l'archevêque de Paris et son clergé, le préfet de la Seine et son secrétariat, le préfet de police et son secrétariat, le conseil de préfecture de la Seine; la commission municipale et départementale, etc., etc., etc.

Les dames, en assez petit nombre garnissaient à peine la moitié des banquettes qui leur avaient été préparées dans l'axe, aux côtés du trône. Ces dames étaient, selon la prescription d'étiquette, en grande toilette de soirée. Partout ailleurs, les invitées étaient reçues en toilette du matin.

A une heure moins quelques minutes, on a entendu le canon qui annonçait la sortie des Tuileries du cortége impérial. Il était ainsi formé :

Un escadron de cuirassiers de la garde, musique en tête, quatre piqueurs de front, à la grande livrée, une voiture à deux chevaux, une voiture à deux chevaux contenant le chambellan de service, le préfet du palais, l'officier d'ordonnance de service et l'écuyer de l'impératrice.

Une autre voiture à deux chevaux contenait la dame d'honneur de service et deux dames du palais.

Une troisième voiture à deux chevaux portait l'adjudant général du palais, le premier chambellan de l'empereur et celui de l'impératrice et le premier veneur.

Une voiture à six chevaux était occupée par le grand chambellan, le grand veneur, le grand maître des cérémonies, le grand maître de la maison de l'impératrice;

Une seconde voiture à six chevaux amenait la princesse Mathilde et sa maison;

Puis passaient six piqueurs de front;

Puis les écuyers;

Et enfin arrivait la voiture impériale à huit chevaux, et à toutes glaces, contenant l'empereur, l'impératrice, le grand maréchal du palais et la grande maîtresse de la maison de l'impératrice.

A la portière de droite se tenaient l'aide de camp de service et le premier écuyer de l'empereur, à celle de gauche le commandant des Cent-Gardes. L'escadron des Cent-Gardes suivait. Le cortége était formé par un escadron de cuirassiers de la garde. Le cortége est venu droit des Tuileries par la rue de Rivoli, au milieu d'une immense foule de curieux. Il abordait au grand portail du Palais de l'Industrie, à une heure et quart. Aussitôt l'orchestre formé des instruments de Sax a joué: *Partant pour la Syrie*, ce morceau devenu national ont succédé des fragments de *Guillaume Tell*, jusqu'à la fin de la cérémonie.

Le prince Napoléon, en costume de général de division, en culotte blanche et en bottes à l'écuyère, portant le grand cordon national et quelques cordons étrangers, est allé recevoir au seuil LL. MM. Le prince était accompagné des principaux fonctionnaires du Palais. Le cortége s'est avancé dans l'ordre où il était descendu de voiture, l'empereur était en costume de général, avec un pantalon garance. L'impératrice portait une fort riche toilette. La robe, d'une extrême simplicité, était en satin blanc, garnie de hauts volants de dentelles, et à châles, c'est-à-dire ouverte pardevant. Ses épaules découvertes portaient une magnifique rivière, et un ample diadème de diamants couronnait son front. Sa coiffure était à la grecque, avec fleurs au chignon. Elle portait son grand cordon espagnol de l'ordre (femmes) de la reine Marie-Louise (blanc et violet à croix d'émail violet et d'or). Elle était fort brillante et fort jolie.

LL. MM. ont gagné le trône. L'impératrice a salué l'empereur au moment de s'asseoir sur son fauteuil cramoisi et or. L'empereur est resté debout; derrière le trône se tenaient les maréchaux Vaillant et Magnan, les ducs de Bassano et Cambacérès, grands dignitaires, et les dames de service. Les ministres, les maréchaux, les amiraux, les cardinaux, le corps diplomatique, toute la maison impériale composaient, des plantes de droite et de gauche du trône.

Lorsque le trône a été occupé, la musique s'est tue, et le prince Napoléon s'est avancé au pied des degrés, pour lire, en qualité de président de la commission impériale de l'Exposition, le discours suivant :

«Sire,

«L'Exposition universelle de 1855 s'ouvre aujourd'hui, et la première partie de la tâche que vous nous avez donnée est remplie.

«Une Exposition universelle qui, en tout temps, eût été un fait considérable, devient un fait unique dans l'histoire par les circonstances au milieu desquelles celle-ci se produit. La France, engagée depuis un an dans une guerre sérieuse à 800 lieues de ses frontières, lutte avec gloire contre ses ennemis. Il était réservé au règne de Votre Majesté de montrer la France digne de son passé dans la guerre et plus grande qu'elle ne l'a jamais été dans les arts de la paix. Le peuple français fait voir au monde que toutes les fois que l'on comprendra son génie et qu'il sera bien dirigé, il sera toujours la grande nation.

«Permettez-moi, Sire, de vous exposer, au nom de la commission impériale, *le but* que nous avons voulu atteindre, *les moyens* que nous avons employés, et *les résultats* que nous avons obtenus.

«Nous avons voulu que l'exposition universelle ne fût pas uniquement un concours de curiosité, mais un grand enseignement pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, ainsi que pour les arts du monde entier. Ce doit être une vaste enquête pratique, un moyen de mettre les forces industrielles en contact, les matières premières à portée du producteur, les produits à portée du consommateur; c'est un nouveau pas vers le perfectionnement, cette loi qui vient du Créateur, ce premier besoin de l'humanité et cette indispensable condition de l'organisation sociale.

«Quelques esprits ont pu s'effrayer d'un pareil concours, et ont naguère cherché à le retarder; mais vous avez voulu que les premières années de votre règne fussent illustrées par une Exposition du monde entier, suivant en cela les traditions du premier empereur, car l'idée d'une *Exposition* est éminemment française. Elle a progressé avec le temps, et, de nationale, elle est devenue universelle.

«Nous avons suivi nos voisins et alliés qui ont eu la gloire du premier essai; nous l'avons complété par l'appel aux beaux-arts.

«Votre Majesté a constitué la commission impériale le 24 décembre 1853. Notre premier travail a été le règlement général que vous avez approuvé par décret du 6 avril, et qui est devenu la loi constitutive de l'Exposition, et qui comprend une nouvelle classification que nous croyons plus rationnelle.

«L'accord le plus parfait a régné entre les membres de la commission, et je suis d'autant plus heureux de le constater, que les tendances, les opinions et les points de départ de mes collègues étaient très différens. La diversité d'opinions nous a éclairés sans nous entraver, l'importance de notre mission a écarté tout dissentiment.

«Deux précédens nous ont naturellement guidés: les Expositions françaises et l'Exposition universelle de 1851. Quelques modifications ont cependant été apportées; elles sont toutes dans un sens de liberté et de progrès.

«Nous avons établi pour l'Exposition un tarif douanier exceptionnel d'où le mot de *prohibition* a été effacé. Tous les produits exposables sont entrés en France avec un droit *ad valorem* de 20 0|0. Nous avons trouvé le bienveillant concours dans la direction des douanes, et j'espère que nos hôtes étrangers emporteront une bonne impression de leurs relations avec cette administration.

«La même libéralité a été appliquée dans les transports dont nous avons pris les frais à notre charge depuis la frontière.

«Enfin, par une innovation hardie qui n'avait pas été faite à Londres, les produits exposés peuvent porter l'indication de leur prix, qui devient ainsi un élément sérieux d'appréciation pour les récompenses. Tous ceux qui s'occupent des questions industrielles comprendront combien ce principe est important et qu'elles peuvent en être les conséquences, malgré certaines difficultés d'application.

«Dans les beaux arts, deux systèmes se présentaient: fallait-il faire une Exposition pour les *œuvres*, sans se préoccuper de savoir si les artistes étaient morts ou vivants, ou pour les *artistes*, en n'admettant que les œuvres des vivans?

«La première idée a été soutenue; elle répondait peut-être mieux au programme qui voulait un concours de l'art au XIXe siècle; elle n'a cependant pas été adoptée, à cause des difficultés d'exécution qu'elle soulevait.

«Nous avons accueilli sans révision toutes les œuvres des artistes étrangers admises par leurs comités; nous n'avons été sévères que pour nous mêmes. La tâche d'un jury d'admission est difficile et ingrate, surtout dans une exposition universelle où les principes des expositions ordinaires n'étaient plus appréciables, et où le jury avait à choisir les armes de la France dans cette lutte qui s'agrandissait.

«L'insuffisance du bâtiment nous a suscité des difficultés sérieuses. La construction d'un édifice spécial ayant été écartée, il a fallu nous installer dans le palais de l'industrie, dont les inconvénients viennent de ce qu'il n'a pas été établi en vue d'une exposition aussi vaste.

«Nous tenons à le dire hautement à Votre Majesté et à l'Europe, le concours des exposants a été si grand que *la place nous a manqué*, malgré les 117,840 mètres carrés de superficie, sur lesquels 53,900 mètres carrés de surface exposable.

«Obligés de recommander aux comités d'admission une grande réserve, nous ne pouvions nous en départir qu'à mesure qu'il nous était permis de disposer d'un peu plus d'emplacement; ce défaut d'ensemble dans le commencement des opérations a nui à la régularité et à la justice des admissions, et a rendu encore plus difficile la tâche des comités locaux, auxquels je me plais à rendre hommage pour le concours qu'ils nous ont prêté.

«Des retards fâcheux ont eu lieu dans les travaux, malgré l'activité et l'intelligence de leur direction; mais on avait vainement trop présumé de ce qu'il était possible de faire. Ce vaste et splendide palais a été construit en moins de deux ans et n'est pas encore complètement terminé; nous avons pensé que le meilleur moyen d'en presser l'achèvement était d'y installer l'Exposition, dont l'ouverture ne pouvait plus être retardée.

«La séparation du bâtiment affecté aux beaux-arts a tout d'abord été reconnue indispensable; cette construction provisoire a été achevée à l'époque fixée. A mesure que l'Exposition prenait du développement, on décidait une construction nouvelle. Pendant que j'étais en Orient pour le service de la France et de Votre Majesté, une annexe de 1,200 mètres de long sur le bord de la Seine a été établie. Cette annexe, qui contient les machines en mouvement, sera terminée dans quinze jours.

«Depuis quelques semaines, seulement, le Panorama a été reconnu indispensable; il doit être entouré d'une vaste galerie qui mettra en communication le bâtiment principal avec l'annexe et qui sera prête avant un mois.

«Alors l'Exposition sera complète.

«Dans notre pays, c'est habituellement le gouvernement qui se charge de toutes les grandes entreprises. Pour arrêter l'exagération de cette tendance, Votre Majesté a donné un grand essor à l'industrie privée. La compagnie à laquelle l'exploitation du palais de l'industrie a été concédée devait trouver dans le prix d'entrée la rémunération du capital employé à la construction de la la nécessité d'un prix d'entrée. Nous avons cependant sauvegardé autant que possible les intérêts du peuple, en obtenant que les dimanches, l'entrée fût réduite à 20 centimes.

«Nous pouvons dès à présent, grâce au catalogue fait avec une grande activité, indiquer le nombre des exposants. Il ne s'élèvera pas à moins de 20,000, dont 9,500 de l'Empire français et 10,500 environ de l'étranger.

«La puissance que nous combattons elle-même n'a pas été exclue. Si les industriels russes n'étaient présentés en se soumettant aux règles établies pour toutes les nations, nous les aurions admis, afin de bien fixer la démarcation à établir entre les peuples slaves qui ne sont point nos ennemis, et ce gouvernement dont les nations civilisées doivent combattre la prépondérance.

«A la fin de l'Exposition, quand nous proposerons à Votre Majesté les récompenses à décerner, nous pourrons juger les résultats de cette grande Exposition, que nous prions Votre Majesté de déclarer ouverte.»

L'empereur a répondu à S. A. I. :

«Mon cher cousin,

«En vous plaçant à la tête d'une commission appelée à surmonter tant de difficultés, j'ai voulu vous donner une preuve particulière de ma confiance. Je suis heureux de voir que vous l'avez si bien justifiée. Je vous prie de remercier, en mon nom, la commission des soins éclairés et du zèle infatigable dont elle a fait preuve. J'ouvre avec bonheur ce temple de la paix qui convie tous les peuples à la concorde.»

Après ce discours, le cortége a commencé à parcourir l'avenue centrale, longitudinale, de l'Exposition. Mais il paraît que l'itinéraire de LL. MM. avait été mal défini, car, après avoir parcouru le centre, lorsque le cortége dut revenir sur les côtés bordant la nef centrale, il le dut pour lui faire passer, enlever brusquement les banquettes, laissant un passage au milieu du monde officiel amassé, et y mettre le désarroi. La promenade terminée, à travers bien des étalages incomplets ou même vides, LL. MM. sont revenues au centre de l'axe, sans retourner à leur trône, et les officiers de service ont donné le signal du départ, l'orchestre jouant la marche finale de *Guillaume Tell*.

Il paraît qu'aucune salle n'avait été préparée pour LL. MM, car ce fut en pleine rue, au milieu des grands corps de l'Etat, un peu mêlés, de ... pour la curiosité et le défaut de cérémonial prévu pour fixer la fin de la solennité, que l'impératrice a reçu sa pelisse de velours vert, qu'elle a paru revêtir avec plaisir, au milieu d'une conversation familière avec ses dames. Dès ce moment toute pompe d'étiquette semblait avoir disparu, et la cour était la nombreuse que sont sortis de l'Opéra, et qui étaient prêts à former le cortége, s'enveloppant et causant en groupes. Les cris de Vive l'Empereur! ... accompagné cette sortie sans façon. Le canon a signalé le retour aux Tuileries.

Une grande quantité soit de personnages officiels, soit d'invités de tribunes, se sont ensuite éparpillés dans l'édifice pour visiter les parties déjà dignes d'être regardées. On ne peut guère estimer qu'au quart le déballage, l'étalage. Les Anglais sont les plus avancés. Partout des caisses, des ballots, des vitrines que des ouvriers achèvent en hâte, et qui ont mis plus d'un coup de marteau à la cérémonie. Certes, nous sommes bien moins avancés que les Anglais, le jour de leur inauguration. Partout les dames craignaient de se faire des taches à ces cadres barrés des chemins mal frayés. Nous ne saurions rien signaler aujourd'hui que les magnificences de l'orfèvrerie anglaise, quelques déploiements d'étoffes de Lyon, des dentelles qui ont quelques moments arrêté l'impératrice, quelques étalages de porcelaines, et une magnifique voiture belge, œuvre de MM. Jones frères. Par contre, au Palais des Beaux Arts, tout est à peu près terminé, mais nous ne saurions faire plus aujourd'hui, à cette heure extrême, que de mentionner la cérémonie d'inauguration de l'Exposition qui a eu lieu ce matin, et qui, sous ce rapport, constitue une sorte de tournoi, au jour et à l'heure. A bientôt d'autres détails sur toutes les armes accumulées dans ce grand tournoi des nations alliées ou neutres.

Dépêche Télégraphique

Transmise à l'Abeille.

Elections à Washington.

Washington, 4 juin—Il est assuré qu'à l'élection des officiers municipaux, tenue aujourd'hui, le ticket du parti *Americain* l'a emporté à une forte majorité.

5 juin—NOMINATIONS—Buckingham Smith, de la Floride, a été nommé secrétaire de légation à Madrid, en remplacement de Horatio J. Perry, rappelé.

Emeute au sujet de la loi sur les liqueurs.

Portland, (Me) 4 juin—Une émeute a éclaté en cette ville, aujourd'hui, par suite d'une violation de la loi contre le débit de liqueurs, par Neal Dow, l'auteur de la "Loi du Maine". Il paraît qu'il avait acheté des liqueurs pour les vendre à l'agence de la cité. La milice a pris les armes, et a repoussé la populace, plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées.

5 juin—Un comité a été nommé pour demander à Dow de donner sa démission (Nous croyons qu'il occupe la place de maire.—*Edit*)

Vicksburg, 5 juin—Le steamer R. H. Winslow a passé ici à 2 heures, le Virginia à 6—tous deux pour la Nlle-Orléans.

Décédé hier soir, à 6 heures et demie, PIERRE MAUREL, à l'âge de 63 ans, né à Montpellier, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Porche et Weysham, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après midi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Girod, entre St-Bernard et Annette.

UN REMEDE INFAILLIBLE.

Les pilules du Dr. McLane contre la maladie de foie sont tellement efficaces, qu'on les considère comme le remède par excellence contre ces maladies compliquées, connues sous le nom de "affections hépatiques." Le malade peut y placer une entière confiance. Il ne s'agit que d'acheter et de prendre les PILULES DE MCLANE contre la maladie de foie, pour recouvrer tout à fait la santé.—Lisez cette lettre :

Wilkins Township, comté Alleghany, Pie.

MM. J. Kidd et Co.—Veuillez m'envoyer deux autres boîtes des pilules du Dr McLane, ma femme en a pris deux boîtes et ce remède lui a fait plus de bien que le traitement du médecin de la maison pendant deux ans. Je crois que ces deux boîtes de pilules la guériront radicalement. JAMES JONES.

A vendre par SCOVIL & MEAD, no 111, rue de Chartres, Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par tous les droguistes. 1 juin—6t

Un fait digne de l'attention.

S'il y a dans l'histoire des bons remèdes, un fait mieux prouvé qu'un autre, c'est celui ci: que le WASHINGTON SALVE et le PURIFIER sont les SEULS SPÉCIFIQUES qui aient toujours réussi à chasser du corps de l'homme les maladies qui proviennent de l'impureté du sang et se trahissent par des cancers, des ulcères, des scrofules, des syphilis, la lèpre, la gale, les hémorroïdes, &c. Que le meilleure preuve peut-on fournir de l'efficacité de ces préparations que le fait qu'à la connaissance des propriétaires elles n'ont jamais failli.

A vendre au dépôt des remèdes Washington, No 28, rue St Louis, et par J. WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres. 30 mai—6 MICKLEJOHN & Co. propriétaires

Célèbre eau-de-vie au gingembre, de Catherwood.

CETTE excellente liqueur, qui renferme toutes les vertus fortifiantes et aromatiques du pur gingembre de la Havane, jointes à une excellente eau-de-vie et qui est devenue une boisson favorite dans toutes les villes sur le fleuve, est offerte sur ce marché pour la première fois.

La Faculté, depuis longtemps, parle avec éloge du gingembre comme un agréable stomachique qui n'irrite pas, et ceux qui observent les effets hygiéniques ont constaté ce fait.

L'eau-de-vie de gingembre surpasse toutes les préparations de ce genre et on en a fait partout les plus grands éloges.

A vendre, par caisse, par CATHERWOOD & ELMORE, 24mai—3m Encoign. Girod & Commerce

AVIS—Le navire ADAMS, capitaine George Prescott, de Bordeaux, est maintenant en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital, 2me district; les consignataires sont priés de prendre livraison de leurs marchandises sur la levée et de faire leurs entrées en douane dans les cinq jours qui suivront le présent avis; autrement elles seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques. BOYER FRERES, V BENQUET & Co, Enc. Moreau et Mandeville, 3e district

Nota—Les consignataires ni le capitaine du navire Adams ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire. 5je BOYER FRERES, V. BENQUET & Co

Lingerie et Broderies.

Mmes SIMONIN & TOURNERI, 63, rue de Chartres,

INFORMENT respectueusement leur clientèle de la ville et de la campagne, ainsi que les dames en général, qu'ayant donné des ordres en France pour renouveler leur stock, elles viennent au prix de factures, l'assortiment riche et varié en lingerie et broderies des meilleurs ateliers de Paris et Nanci que contient leur magasin.

NOTA—Elles informent par la même occasion qu'à dater du 15 courant, elles auront un dépôt de corsets parfaitement confectionnés, à des prix très modérés. 6 juin—6

VIN blanc—200 caisses vin blanc Haut Sauterne, en bouteilles, 150 de do, ... en magasin et à vendre par Vve DE FUENTES & Co. 22 mai 25, Vieille Levée

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, Importateurs de confections.

REÇU par le Cahawba—232 malles confections d'été pour hommes, jeunes gens et enfans, comprenant tous les derniers genres, à vendre à très bas prix. 7juin

AVIS.

PENDANT notre absence de l'Etat, M. Edward Barnett sera notre agent. JNO. B. SMITH, JEREMIAH SMITH. 7juin—3

AVIS.

ATTENDU que la soussignée est dans l'intention de demander l'émancipation de ses esclaves ci-après nommées, savoir : Marie, négresse d'environ 45 ans, Nrsule, mulâtresse d'environ 22 ans et ses deux enfans Cécil a quarteronne de 4 ans et Joséphine quarteronne de 2 ans, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature de l'Etat approuvé le 15 mars 1855, avis public de son intention susdite est par le présent donné. 7 juin—3m30 DELPHINE BENIT.

AVIS.

PENDANT mon absence de la ville, M. CH. CHOISY sera, comme par le passé, mon agent par acte passé le 21 juin 1854, pardevant Théo. Guyol, notaire public. A. LECOURT. 7 juin—3t

CIGARES—1,000,000 Cigares de la Havane de toutes les dimensions et des meilleures marques, telles que :—Partagas, Cabanas, Suitana, Montoro, Perfeccion, Mora El Sol, Libano, Washington, Compositzo, Sobrinas, Sevastopol, Modelo de la Antiguidad, Ambar, Bayadera, Nicotiana, Ingenuidad, Tosabeque, Bustamente, Oregon, Fillmore, San Roman et un grand nombre d'autres marques garanties du tabac le plus fin, en magasin et à vendre par D. BORNIO & FRERE, 7 juin No. 34, rue Gravier

PICADURA—25 barils picadura pour cigarettes, première qualité, reçus par les derniers arrivages de la Havane et à vendre par D BORNIO & FRERE, 7 juin No. 34, rue Gravier

CIGARES—de la Havane—187,000 Regalias, Londres, Prensados, Media Regalias et Conchas, de Portagas, El Sol, Perfeccion, Suitana et autres excellentes marques, en débarquement du brick Montagne, venant de la Havane, à vendre par D BORNIO & FRERE, 7 juin No. 34, rue Gravier

CIGARES—37,000 cigares de la Havane, de diverses dimensions différentes et des marques les plus recherchées, en débarquement du navire William Clark, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO & FRERE, 7 juin No. 34, rue Gravier

TABAC en feuille de la Havane—48 balles tabac garanti Vuelta de abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par D BORNIO & FRERE, 7 juin No. 34, rue Gravier

LIBRAIRIE CLASSIQUE ET RELIGIEUSE, Michon.

200, rue Royale, encoignure place St Antoine,

OFFRE à vendre au prix coûtant la balance du stock provenant de la vente de MM. Crétiau & Co, se composant :

D'un beau choix de livres de la bibliothèque chrétienne, livres de piété à l'usage de ce diocèse, un grand assortiment d'images religieuses, chapelets riches et ordinaires, médailles or et argent, ainsi que des dessins à broder sur étoffes et du lin à cet usage.

NOTA—Pour se convaincre des bas prix M. Michon invite respectueusement le public à venir visiter son magasin.

Ayant des relations avec New York, Paris, Londres et Anvers, M. Michon prendra les ordres dont on voudra bien l'honorer, à des conditions libérales pour l'exécution de ces ordres sur lesdites places. 7juin—

A VENDRE en débarquement du navire Adams, de Bordeaux, 20 barriques de vin pour familles, 9 1|2 barr ques vin blanc, 100 caisses vin rouge. A vendre par E. DECHAMPS, 7 juin rue St Louis No 21

Parti marron de chez son maître, le 15 de mai dernier, le nègre PETER, âgé d'environ 36 ans, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, air moqueur, plusieurs cicatrices à la tête et sur la figure, regarde à terre quand on lui parle et bégaie, parle l'anglais et le français et un peu le créole. Une récompense de dix piastres sera donnée à la personne qui l'arrêtera et le conduira au No 62, rue des Magasins. 7 juin

A LOUER OU A VENDRE.

Le bateau à vapeur TRENTON, nouvellement construit et tirant peu d'eau, est à louer ou à vendre. Pour plus amples détails, s'adresser à HALL, RODD & PUTNAM, 6 juin No 4, Front Levée

Avis aux consommateurs de Gaz.

AYANT obtenu une licence de la Compagnie du Gaz pour le posage des tuyaux et des appareils dans la ville de la Nlle Orléans, nous avisons les consommateurs et le public en général que nous entreprenons les réparations de tuyaux et d'appareils et nous avons un grand assortiment de ... [illegible] ... B. NAUTRE & Co. 6 juin No 25, rue Condé

Vingt-cinq piastres de récompense

SERONT données à celui qui fera arrêter la personne de ... FACISTHE, âgé de vingt cinq ans, ... de cinq pieds 4 à 5 pouces ... parle anglais et français ... [illegible] ... DENIS VIGERE.

51 caisses fruits à l'eau-de-vie, pêches, poires, prunes et abricots, 52 caisses cerises à l'eau de vie; 10 paniers ... Chauvet fils; 20 caisses absinthe Pernod, Bruneton et Co, En débarquement du navire Adams de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN, 6 juin 85 & 87 rue St Louis

50 paniers 12 bouteilles chaque, champagne Crème de Bouzy, du Dessolles; 100 paniers 2|2 bouteilles chaque, champagne Henry, Royal Hautrent. En débarquement du navire Rome, du Havre, et à vendre par V & E MAIGNAN, 6 juin 85 & 87 rue St Louis

BRANDIES—V. & E. MAIGNAN, 85 & 87 rue St Louis, seuls agents des MARQUES SUIVANTES: Champagne Vineyard propriétaire, ... Importateurs des marques suivantes: Larroude, Drouet et Gautier, Chatonet, ... Rochelle. 6 juin

SARDINES—de l'Orient de A. Gillet et Co, 250 caisses ... quarts et demi boîtes, à vendre par V & E. MAIGNAN, 6juin 85 & 87 rue St Louis

VIN en barriques et en caisses, des marques W. Morton, Ey, ... [illegible] ... V & E. MAIGNAN, 85 & 87 rue St Louis

POMMES DE TERRE—200 barils pommes de terre créoles, ... prêts à être embarqués. OIGNONS—100 barils oignons créoles ... FEVES—100 barils fèves fraîches du nord. POMMES SECHES—150 barils pommes sèches ... POMMES DE TERRE—100 barils pommes de terre du nord, ... PECHES SECHES—20 barils pêches sèches ... en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 6 juin 66 rue Tchoupitoulas

MAISON à louer pour cause de départ—La maison située rue St Louis, No 84. Pour plus amples informations, s'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, 6 juin 13 & 15 rue St Louis

ETOFFE en pièce—200 barils, en débarquement du navire Européen, et à vendre par R CAHUZAC & Co, 6 juin No 20, Vieille Levée

EN débarquement du navire Adams, de Bordeaux :—28 barriques vin rouge Queyries, 24 demi do do do, 4 barriques do St-Estèphe 1851, 9 caisses do C. C. La Mission 1841. A vendre par CAVELLIER & MAXENT, 6 juin 50, rue Toulouse

BEURRE de Goshen—50 barils Goshen extra jaune, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 6 juin 76, rue des Magasins

MAQUEREAUX—250 barils No 3, à vendre à bas prix pour clore des consignations, par JOS. H. MARKS & Co, 6 juin 76, rue des Magasins

HARENGS extra ... —250 caisses, à vendre à bas prix, pour clore par JOS. H. MARKS & Co, 6 juin No 76, rue des Magasins

FROMAGE forme d'ananas—25 caisses fromage de 1er choix, à vendre par JOS. H. MARKS & CO, 6 juin 76, rue des Magasins

SAVON—500 caisses savon Winchester, No 1, 45 livres, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 6 juin 76, Magasins

SUCRE écrasé, en poudre et pains de sucre—500 colis, à vendre par J. H. MARKS & Co, 6 juin 76, rue des Magasins

HUILE, Pains ...—6 barils, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 6 juin 73, rue Tchoupitoulas

AVISO.

El Dor. D. J. PARDO, de la escuela de Madrid, acaba de llegar de la Habana en donde ha permanecido algunos años, y ha fijado su residencia en la calle de San Pedro No 57, entre Chartres y Real, en donde recibirá consultas y avisos, encargándose de practicar toda clase de operaciones. En las enfermedades de los OJOS y de la URETRA a que con especialidad se ha dedicado, obtiene diariamente sorprendentes curaciones por un método sencillo, pero seguro, y nada molesto para los pacientes. 5 junio—1m

AVIS.

LE Dr D. J. PARDO, de l'Ecole de Madrid, vient d'arriver de la Havane où il a pratiqué quelques années, et s'est fixé au No 57, rue St-Pierre, entre Chartres et Royale, où il donnera des consultations et se chargera des opérations de tout genre. Il obtient, tous les jours, dans le traitement des maladies des YEUX et de l'URETRE, (sa spécialité,) des cures à l'aide d'une méthode simple mais certaine et sans faire souffrir le malade. 5juin—1m

UN Français, ex-professeur de l'Université de France, désire entrer dans une famille pour faire l'éducation d'un ou de plusieurs enfans. Il peut fournir d'excellents renseignements sur son compte. 5 juin—4

EN débarquement du navire Adams, venant de Bordeaux ;—20 quarts pipes eau-de-vie pâle de la marque Edmond Janlin, à vendre par X. LAMBERT, 5 juin No 62 rue des Magasins

A VENDRE en magasin—110 quarts pipes eau de vie Edmond Janlin; 20 quarts pipes eau de vie vieux Cognac; 5 do do do vieux Cognac supérieur; 15 barils vin Burgundy Port; 20 do do Madère; 30 do do Malaga sec. X. LAMBERT, 5je No 62 rue des Magasins

A VENDRE par les soussignés—En débarquement du navire Adams, venant de Bordeaux—330 barriques vin rouge bon ordinaire, pour familles. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, 5je Enc. Moreau et Mandeville, 3me District

CHAMPAGNE—50 paniers de 12 bouteille champagne Crème de Bouzy; 100 paniers de 24 demi b. champagne Royal Hunter—En débarquement du navire Rome, et à vendre par V & E MAIGNAN, 6jn 85 & 87, rue St Louis

EN débarquement du navire Adams, de Bordeaux, 160 barriques vin rouge Sitzan Médoc, 12 do do Deyrie Margaux, 500 caisses do St Julien, 12 bouteilles, 61 do do Latour Margaux et Lafite, 22 do vin blanc Haut Sauterne supérieur. A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 5 juin 17 et 19 rue St Louis

SARDINES à l'huile—65 caisses sardines A Canus 50|2 boîtes, 100 caisses sardines L. Levesque, 50|2 boîtes, 40 do do do 100|4 do. En débarquement du navire Alamo, de Bordeaux, A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 5 juin 17 et 19 rue St Loui

EAU DE VIE—10|4 pipes Castillon 1815, 8|4 pipes Raynal Alusse, de preuve, 15|8 do de fine champagne. En débarquement du navire Adams, de Bordeaux. A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 5 juin 17 et 19, rue St-Louis

Les amis de ZENON LABAUVE, de la paroisse Iberville, le présentent comme candidat au siége de *Juge Associé de la Cour Suprême* pour le Second District Judiciaire. Les lumières et l'expérience de ce civilien distingué le recommandent aux suffrages des populations de son District.

Le district se compose de cette partie de la ville située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julia jusqu'au canal de la Nouvelle-Orléans, de ce canal jusqu'au Lac, et des paroisses Jefferson, St-Jean Baptiste, St-Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Bâton Rouge et Iberville. L'élection a lieu le 25 juin 1855.

Veuillez annoncer que M. J. N. LEA est candidat à la place de juge associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District Judiciaire, se composant de cette partie de la ville située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'au canal de la Nouvelle Orléans, de ce canal jusqu'au Lac, et des paroisses de Jefferson, St-Jean Baptiste, St-Charles, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Bâton Rouge et Iberville. L'élection a lieu le 25 juin 1855

Nous sommes autorisés à annoncer que M CHARLES E. GRENEAUX, titulaire actuel, est candidat pour la place de Trésorier de l'Etat, sujet à la nomination de la convention démocratique

GRAND FEU D'ARTIFICE. PLACE D'ARMES, (PLACE CONGO) PAR A. ZAMIT, Samedi, 9 juin 1855.

Le feu sera composé d'une grande variété des plus magnifiques pièces, dont la principale représentera la nouvelle Eglise bâtie dans la rue Baronne.

Des chandelles romaines de diverses couleurs et produisant des effets différents, accompagnées des plus grosses bombes qui aient jamais été vues à la Nlle Orléans.

Un "brass band" a été engagé.

Les portes s'ouvriront à 7 heures.—Le feu d'artifice commencera à 8 heures précises.

Prix d'entrée : 50 cents, enfants, 25 cts. 2juin—4t

Société Howard.

A la dix-huitième assemblée annuelle de cette société, qui a eu lieu le 4 du courant, les membres dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1855 :

V. Boullemet, président, G. W. Shaw, 1er vice président, C. H. Nobles, 2me do, P. Conrotte, trésorier, D. I. Ricardo, secrétaire.

DIRECTEURS :

1er District—E F Schmidt, W L Giles, I. C Dillard, 2me do W L Robinson, A Bélanger, 3me do C W Whitball, J M Vandergrif, 4me do D T Donovan, R Y Lusk.

COMITÉ DE FINANCES: E F Schmidt, H Beer, R L Robertson. 6juin—10t D. I. RICARDO, secrétaire.

AVIS.

ATTENDU que le soussigné est dans l'intention de demander l'émancipation de son esclave Zulma, mulâtresse âgée d'environ 32 ans, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature, approuvées le 15 mars 1855, avis public de son intention susdite est par le présent donné. 4 juin ALEXANDRE PEREIRA.

MARCHANDISES SECHES. Bon marché pour du comptant.

NOUS continuerons comme par le passé à vendre nos marchandises à un très grand rabais et nous appelons l'attention sur les articles qui suivent :

Gingas fi', éventails, Serviettes bordure en couleurs, do damassées, Tapis de Paris, do d'Irlande, do à draps, Jupes brodées, Robes mousseline do, Chemisettes do, Barèges en jaconat, Voiles dentelle noire, Bas pour dames et enfants, Chaussettes pour hommes et enfants, et, etc. DUREL & KUNTZ 60, rue Royale, 4 juin entre Bienville et Conti.

Bottes, Souliers, Chapeaux.

Les soussignés ont continuellement en magasin un assortiment général et complet de bottes, souliers et chapeaux, convenant au marché de la ville et de la campagne. A vendre à bas prix et à des conditions libérales, à leur ancien magasin, Nos 12 et 14, rue de la Douane. 4 juin I. HOBBS & Co.

PISTOLETS ET CARABINES DE SALON. Armes dites Monte-Christo. LION & PINSARD. 66 et rue Royale, encoignure Bienville.

VIENNENT de recevoir de France un assortiment d'armes de choix de Robert ... Pistolets calibre 6 et 9 millimètres, depuis $7, Carabines do 6 et 9 do, Revolvers à 5 coups 9 do. Ces armes sont entièrement garanties. Aussi—75,000 capsules à balles et 10,000 à plomb, pour les armes ci-dessus. 4 juin—3t

ARTICLES DE PECHE. AVIS AUX PECHEURS.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment considérable d'articles de pêche à la ligne.

Entre autres
Des milliers hameçons de Limerick de toutes les Nos et tous les genres, 1 grand choix de lignes en soie, lin et torsade, chanvre, coton et fil. 1 grand choix de lignes montées, crin, cuivre et argent. Bouchons, plombs, mouches artificielles, cannes à pêche. LION & PINSARD, 4juin 66 et rue Royale, enc de Bienville.

REÇU par les navires Rome et Comte Goth, du Havre: 100 caisses Absinthe, marque Ed. Pernod, 50 paniers Champagne de la célèbre marque Eugène Cliquot, de Reims, 4 tonneaux véritable Fromage Gruyère. A vendre par J. N. CURIEN, 4 juin 23, Rue Toulouse

ATTENDU par le navire Cilicia, venant du Havre: 75 caisses Absinthe Yersin et Lecoultre, 6 do fromage de Limbourg, 3 tonneaux véritable fromage de Gruyère. A vendre par J. N. CURIEN, 4 juin 23 rue Toulouse

EN débarquement du navire Trumbull, de New York: 100 paniers Champagne véritables marques Piper Heidsick, en grandes et demi bouteilles. A vendre par J N CURIEN, 4 juin 23 rue Toulouse

AU DRAWBACK—50 caisses absinthe Ed Pernod, 40 caisses absinthe Ct Berger, à vendre par 4 juin J N CURIEN, 23 rue Toulouse

EN MAGASIN—40 barriques vin rouge St Julien, bon ordinaire; 12 do vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure; 40 barils do do do; 60 caisses absinthe Edouard Pernod; 30 do do kirsch do; 40 do do absinthe Ct Berger; 6 do do blanche; 40 do vermouth de la Noilly; 40 paniers bouteilles vides, bordelaises; 15 do guignolet d'Angers; 100 caisses raisins Layers, en grande, demi et quart de caisses; 100 do vin ... des marques Ch. Bernone, pape Clément; 40 do do d'El. Laguerenne, 4e crue; 100 do vin rouge St Julien, ordinaire; 50 do vin blanc Haut Sauterne; 50 paniers kanne Pagnol, grandes bouteilles; 25 caisses cerises à l'eau de vie; 25 do fruits assortis, pêches, abricots, prunes, 10 do vin Rhin; 20 quarts pipes Cognac, Otard Dupuis & Co; 6 quarts pipes Cognac, Brusquet, Trescuc & Co, vin de Cincinnati, en barils et en caisses, vin de Madère et de Sherry, Port Wine, genièvre de Hollande, rhum de la Jamaïque, &c. &c. &c. A vendre par J N CURIEN, 4 juin 23 rue Toulouse

AVIS.

PENDANT mon absence M. ALPHONSE COUTIN, est chargé de ma procuration générale. Nlle-Orléans, 1er juin 1855. P. D. SEGOND, 2juin—15t 13, rue Bienville

LA société commerciale qui existait entre P. Lobit A. B. Charpentier, et P. J. Pavy en commandant, est terminée ce jour par limitation de contrat. Les soussignés continuent seuls les affaires sous l'ancienne raison "LOBIT & CHARPANTIER", après acte passé ce jour devant A. Chapelle, notaire.

Théodore Dromel est intéressé dans notre maison. LOBIT & CHARPANTIER, Nouvelle Orléans, le 1 juin 1855. 2 juin—1m

Important

Aux marchands de la ville et de la campagne. *Marchandises Sèches en liquidation.*

THEODORE FROIS, 81, rue du Canal, ayant l'intention d'établir dans cette ville, une maison d'importation en commission, informe le public qu'il vendra son grand stock de marchandises sèches, à des prix excessivement bas, afin de clore le tout avant son départ pour l'Europe, qui aura lieu sous peu.

Les personnes connues, en outre des bas prix, jouiront d'un terme raisonnable, et celles non connues pourront avoir les mêmes termes en fournissant des acceptations. THEODORE FROIS, 2juin—15t No 81, rue du Canal.

$300 de Récompense.

PARTIE marronne lundi, 21 de mai, la mulâtresse ELLEN, âgée d'environ 32 ans, petite taille, robuste, le dessous des yeux noirs, les joues enfoncées et de mauvaises dents qui ne paraissent presque pas lorsqu'elle rit. Une récompense de $150 sera donnée à quiconque l'arrêtera et la ramènera au No 65, rue des Ursulines, ou au No 145, rue Condé, et une autre récompense de $150 sera donnée à quiconque fera arrêter et condamner la personne ou les personnes qui la recèlent. 2juin—4t

CIGARES—68,000 Media Regalias El Sol, 54,000 Media Regalias Washington, 59,000 do do Sarvantes, 181,000 cigares en débarquement de la goëlette G. H. Montagne, et à vendre par VALLS & SAMBOLA, 1 juin 23 rue de Tchoupitalas.

Banque d'Epargnes de la Nlle-Orléans. Bureau No 61, rue du Camp. *Incorporée par acte de la Législature le 15 mars 1855.*

LE Bureau de cette institution sera ouvert, pour recevoir des dépôts, tous les jours (excepté le dimanche), de 9 heures à 3 heures, et le samedi, de 5 à 8 heures du soir.

Des dépôts d'une piastre et plus seront reçus.

L'emploi des bonds est strictement limité, par l'acte d'incorporation, aux dettes publiques des Etats-Unis, de l'Etat de la Louisiane et la ville de la Nlle-Orléans.

Prêts sur hypothèque, sur des propriétés améliorées et non hypothéquées, dans les limites de la ville de la Nlle-Orléans, n'excédant pas 50 pour cent de la valeur au comptant.

Prêts sur actions des Banques incorporées à la Nlle-Orléans, n'excédant pas 60 pour cent du taux du marché.

Les intérêts ou les bénéfices provenant de l'emploi des fonds seront distribués tous les six mois entre les personnes qui auront déposé de l'argent.

Aucun directeur ne pourra, directement ou indirectement, emprunter de l'argent ou recevoir un salaire quelconque.

Des certificats de dépôt, portant un intérêt sur le quel on s'accordera, seront émis pour des sommes de $1000 au moins, déposées pour un temps spécifié

—DIRECTEURS—

George Eustis, A D Kelly, William Vogel, W N. Mercer, Geo Urquhart, R B Sumner, G C Duncan, A Heine, George Jonas, Wilhelmus Bogart, P N Wood, Thos A Clark, Thos A Adams, E A Bonford, D D Withers.

W N Mercer.........Président. A D Kelly, Wm Vogel, R B Sumner, Vice-Présidents. D. D. WITHERS, Trésorier.

N. B.—On peut se procurer, au bureau, des exemplaires de l'acte d'incorporation et des règlements. 28av—3jperm—1an

J. CASBERGUE Marchand Tailleur 77 RUE St CHARLES 77

ANNONCE à sa clientèle et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de choix, de : Coutils blancs et couleurs pour pantalons; Marseilles do pour gilets de dessous; Mérinos fins noirs pour pantalons et habits; Casimirs d'été fins, légers et de couleurs, pour pantalons et habits de travail.

Il vendra tous ces articles à des prix modérés, comme par le passé. CASBERGUE, 21 mars No 77 rue St Cha

EN débarquement et en magasin, à vendre par E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas—100 caisses tabac le Claiborne; 500 caisses raisins demi et quart de boîtes; 75 do conserves anglaises; 200 do chandelles de ...; 300 do gomme; 250 douzaines cartes à jouer, différentes qualités; 250 caisses ... 25mai

ATTENTION. Marchandises Sèches, Chemises et Linge fait.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de Marchandises Sèches, Chemises et Linge fait qui aura lieu aujourd'hui, 7 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co No 28, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane. Conditions libérales à la vente.

MM. Beard & May vendent aujourd'hui, à l'Arcade de Banks, plusieurs servantes créoles et gardiennes d'enfants, quelques nègres de champs et domestiques, à des conditions avantageuses. La vente commencera à midi.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

7 juin—Jeunes domestiques créoles, de valeur.

9 juin—Résidence en briques, rue Foucher, entre Julia et St. Joseph, de la succession de Patrick Carmody.—Une maison rue Constance, entre Richard et Félicité, de la mineure Angeline Coleman. Superbes terrains dans la ville de Jefferson.

12 juin—Cinq esclaves, cuisinières, domestiques de maison gardienne &c succession Irene Rochon.

16 juin—Terrain rue Derbigny, entre le Florida Landing et la rue Cypress. Un terrain rue St David, entre St Pierre et Toulouse, de la succession B Duffy—Terrain rue des Magasins, entre Richard et Orange, de la succession Richard Deming—Une bâtisse haute, en bois rue Tremé entre Bienville et Conti, dans l'affaire des mineurs Smith.

7 juillet—Quatre terrains et des bâtisses, rue Live Oak, entre 3me et 4me rues.

AVIS D'ELECTION POUR JUGE PRESIDENT de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane et pour Juge Associé de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour le Deuxième District Suprême Judiciaire.

EN vertu de deux writs d'élection, distincts, datés du 10 mai 1855, à moi adressés par Son Excellence P. O. Hébert, gouverneur de l'Etat de la Louisiane les électeurs qualifiés de la ville et paroisse d'Orléans comprenant le Quatrième District de la dite ville de la Nlle Orléans, sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le LUNDI 25 de juin 1855, à l'effet d'élire un Juge Président de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable Thomas Slidell, et un Juge Associé pour le deuxième District Judiciaire Suprême, pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable A. N. Ogden. Ledit Deuxième District (suffrage) ... [illegible] ... de la partie de la ville ... qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'à l'endroit où ladite ligne touche au Nouveau Canal, et de là jusqu'au Lac.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, aux precincts qui seront désignés et sous la surveillance de commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le Jury de Police pour cette portion de la Paroisse d'Orléans sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Cette élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, 21 mai 1855. MANDEVILLE MARIGNY, 22 mai Shérif de la paroisse d'Orléans

J. VINCENT, LEFEVRE & Co, successeurs. Salons de Crêmes à la glace.

LA maison J. Vincent, tenue depuis deux ans par ses successeurs Lefevre & Co, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir ... établissement à l'encoignure des rues St Pierre et Royale, Un Salon de Crêmes à la glace et de rafraîchissements dans le genre de celui ... à l'encoignure des rues Canal et Carondelet.

L'établissement, coin St Pierre et Royale sera tenu ... [illegible] ... Les dames trouveront un assortiment complet de glaces et de rafraîchissements exquis préparés pour ce moment.

Cette maison portera en ville ... rafraîchissements que l'on pourra désirer. Les ordres peuvent être laissés indifféremment à l'un ou à l'autre établissement. 25 mai—2m

Avis de Société.

NOUS avons associé à nos affaires M. EDOUARD DE ST MIEUX. Nous continuerons, sous la raison de Jacob, Daroval & Co, les affaires de ... et de commission, comme par le passé. JACOB & DAROVAL, 25mai—1m Nos 45 & 47 Vieille Levée

HOTEL BELLOUARD. A LA BAIE ST LOUIS.

L'Hôtel de Mme veuve JEAN BELLOUARD, à la baie St Louis, est maintenant ouvert aux familles, aux baigneurs et autres. ... [illegible] ... 21m—12

Parfumerie fine de Paris!

... [illegible] ... Savons de toilette, ... Cosmétiques, eau de Cologne et de Lavande, Vinaigre de toilette, Extraits et poudres dentifrices, Poudre de riz parfumée, Essences pour mouchoirs, Eau athénienne, vétiver de Guerlain, Eau de verveine, lait de Paris, de Leistner, Eau lustrale, ... ADO PHE BLACHE 94 rue Royale

Magasin de Tapis. 23 RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet et tous genres. TOILE CIREE pour parquets de toutes les largeurs en qualités. NATTES—50 rouleaux 4|4, 5|4 et 6|4, blanches, à carreaux et de fantaisie, récemment débarquées. STORES—tapis de table et de piano, et d'en ... Le tout à des prix excessivement réduits. A. BROUSSEAU et Co, 12 mars 23, rue de Chartres

Demande d'une cuisinière.

ON demande une cuisinière sachant bien faire la cuisine française. S'adresser au bureau de l'Abeille 23mai—

DEMANDE.

ON demande à louer, dans une petite famille, une négresse sachant faire la cuisine, ... S'adresser par lettre à la poste, boîte D ... 119. 24mai—

H. Clostermann & Co., SUCCESSEURS DE B. TATOUT & Co, 11, rue de Chartres,

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord: Peignes à cheveux découpés, buffle et façon; Démêloirs buffle écaille et imitation; Filets assortis; Mouchoirs batiste bordure couleur; Rubans satin couleur et taffetas noir, No 1|12, Broderies de toutes longueurs; Couteaux, ciseaux et rasoirs surfins; Aiguilles assorties de Warren. Ainsi qu'une foule d'articles qu'ils vendront au plus bas prix de la place. H. CLOSTERMANN & Co, 24 mai 11, rue de Chartres

Montres, Bijoux, &c., &c. No 6, rue de Chartres, F. McMANUS,

OFFRE, à ce magasin, un bel assortiment de Montres, Bijoux, &c., qu'il ... seront vendus à bas prix pour du comptant. Venez voir. Il répare les montres et les bijoux et remonte les diamants.

S'étant assuré les services de M. Jos. Feyte pour ses montres, toutes les réparations seront pleinement garanties.

M. WM SALOMON annonce à ses amis qu'il le trouveront à cet établissement. 24mai

CIDRE DE NORMANDIE—50 barils reçus tout récemment et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 23mai No 9, rue Gravier

SARDINES A L'HUILE—250 caisses sardines de Nantes, en grande, demi et quart de boîtes, à vendre par A CARRIERE, 22mai 25 Vieille Levée

DIVERS—250 barriques vin rouge pour familles, 75 barriques vin rouge Pauillac Médoc, 225 caisses vin rouge Pauillac Médoc, 50 do do Chateau Beaume, 45 do do Chateau Laussan, 30 do do Chateau Lafite, 25 do vin blanc Haut Sauterne 24|2 bouteilles, 251 futailles eau de vie, Wm. Raynard, Union, Braud, Nartigue et Bigourdan, célébrated brandy wine, en demi quart et huitaine, et sous les clefs de la douane, à vendre par A CARRIERE, 22mai 25 Vieille Levée

EN débarquement du navire Otomoco, venant de Bordeaux : 20 barriques vin rouge St Julien, 20 do do St Estèphe, 8 barils vin blanc Haut Sauterne, 8 do do Haut Barsac, 500 caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien. A vendre par A CARRIERE, 22 mai 25 Vieille Levée

Modicité de prix. Exactitude et célérité dans le service. ABONNEMENTS

Aux journaux de Paris, par voie d'Angleterre Prix payables ici, frais de poste compris:

JOURNAUX

Journal des Débats, l'Univers, l'Union et le Droit, L'Indépendance Belge et la Gazette des Tribunaux,	$30 00
La Gazette de France, l'Assemblée Nationale, le Siècle, la Presse, le Pays, la Patrie et le Constitutionnel,	28 00
Le Moniteur, le Mousquetaire et le Charivari,	25 00
Le Journal des Economistes,	24 00
L'Illustration,	12 00
Petit Courrier des Dames et Modes Parisiennes,	9 00
Journal des Tailleurs	8 00
Journal pour rire et France élégante,	7 00
Conseiller des Dames et Journal des Demoiselles,	6 00
Conseiller des Enfants,	3 50
REVUES :	3 00
Revue des Deux Mondes, Revue Britannique, Revue Contemporaine,	16 00
Revue de Paris,	14 00

Abonnements aux Journaux de Médecine, &c. &c. &c. A. PAYA & Co, Agents du Courrier des Etats Unis, du Progrès, de la Revue de l'Ouest, &c, 4 juin 56 rue de Chartres

EN débarquement—280 caisses St-Julien; 100 caisses absinthe Yersin & Lecoultre; 40 do do kirsch Y. & L; 20 do do peaux de veau; 100 paniers champagne marque Ancre, 50 do do cordon bleu; 150 do do cordon vert; 10 caisses champignons, demi boîtes, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 6 juin No 9 rue Gravier

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux : 30 barriques bon vin ordinaire; 10 demi barils vin blanc supérieur; 10 caisses vin rouge. O. VALETON & Co, A vendre par No. 25, rue Tchoupitoulas 19 mai

A VENDRE.

Le bail du magasin No 45, rue Vieille Levée, depuis le 1er juillet jusqu'au 1er octobre prochain. S'adresser à F. ROUMIEU, 5 juin No 45 rue Vieille Levée

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc, en débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par VALLS & SAMBOLA, 5juin 23 rue Tchoupitoulas

CACAO de Guayaquil—90 sacs en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par VALLS & SAMBOLA, 5juin 23 Tchoupitoulas

WHISKEY — En débarquement du steamer Queen of the West, de Cincinnati, 100 barils whiskey Magnolia, de Pike, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 5 juin 13 & 15, rue St Louis

CIGARETTES—Un bel assortiment des marques suivantes : Espanola, Mensagero, Mis ..., &c. en magasin et à vendre par 9 mai MORENO FRERES, 34, Vieille Levée

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.

Départ d'Alger à 6 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.

Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 8 heures du soir.

CONVOI SPÉCIAL.

Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 5 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.

Il sera émis, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir :

Au Bayou des Allemands.......... $1 00
Au Passage de Lafourche..........

A. B. SEGER, vice-président

EXCELLENTE OCCASION! Magasin à bon marché DE HARBY, 185 RUE DU CAMP 185

MANTELETS noirs et de couleurs de $1.50 à $10. Mantelets dentelle noire tout genre de $5 à $10.

Mantelets riches, applicat on, de $10 à $15, Robes barège à volants (assortiment) à $7 ... Linons imprimés, bon teint, à ... la yarde; Barèges unis, toutes couleurs, à ... la yarde; Barèges à dessins, organdis et jaconats, Bandes et entre-deux mousseline suisse et jaconat, Bandes mousseline suisse et jaconats ... brodées, Valenciennes et dentelles ... Cols, chemisettes et manches brodées, Cols médaillon, collerettes dentelle ... HORACE HARBY, 185 rue du Camp, 2 mai Presque en face de l'église St-Patrick

Apprenez l'anglais!!!

CEUX qui désirent acquérir une ... connaissance correcte et ... de la langue anglaise ... en peu de temps, ... par une pratique ... [illegible] ... NELSON No 8, rue St-Charles. ... [illegible] ...

HOTEL DELMONICO. NEW YORK.

LE propriétaire de ce vaste établissement ... [illegible] ... L'HOTEL DELMONICO sera ouvert cette année, comme par le passé, sous la direction unique de M. Delmonico ... [illegible] ...

GRAND EXPRES De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN express partira tous les jours ... [illegible] ... entre la Nlle Orléans et le Bayou Lafourche ... Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, ... Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle Ibérie, St. Martinville, Washington, Opelousas.

Les espèces, les bijoux, ... [illegible] ...

Chaque Express est confié à des messagers spéciaux.

Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle Orléans ou de l'intérieur doivent être déposés ... au bureau de M. Joseph Barsa, No 33, rue de la Vieille Levée, ... [illegible] ... STARR & JONES, Bureau No ... 4mai

Professeur.

UN professeur ... [illegible] ...

P. A. HEBRARD, 118, rue du Canal, près Royale

MANUFACTURIER de ... [illegible] ... 26av 118, rue du Canal, près Royale

EN VENTE CHEZ HEBERT, PAYA ET LELIEVRE, Libraires ...

Etudes sur les bases de la science médicale.

PAR LE DR J. C. FAGET, DE LA NLLE ORLEANS ...

BOUTEILLES—400 paniers ... [illegible] ... QUEYROUZE & LANGSDORFF, 31mai—6t 13 & 15 rue St Louis

CHEMISES de ... pour ... [illegible] ... LAGAY & LECANU, 31mai 36 rue de Chartres

MALLES américaines—200 malles, américaines, à vendre très bon marché par LAGAY & LECANU, 31mai 36, rue de Chartres

CHEMISES de ... pour hommes, ... à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres 31mai

REÇU par ... de New York—... confections ... LAGAY & LECANU, 31mai 36 rue de Chartres

CONFECTIONS d'été pour hommes ... LAGAY & LECANU, 31 mai 36, rue de Chartres

CHEMISES D'ENFANS—100 caisses ... LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE,

A ... [illegible] ... Il se charge de toutes espèces de travaux de tapisserie ... Il a encore en main quelques pièces de tapis ... Nattes, stores, galeries, ... Il se charge de l'enlèvement, du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été ... Véritable huile de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin. 30mai

TARIF Ou Droits d'Entrées.

UNE nouvelle édition, revue et corrigée, à laquelle on a été ajouté: Les Tableaux des différentes Monnaies Etrangères, Liste des Tares; Liste des Frais; La valeur des Monnaies Etrangères. Toutes les Nouvelles Lois, Le Traité de Réciprocité, Les Lois relatives aux Passagers, Les Circulaires et les Tableaux émis par la Trésorerie, ainsi que beaucoup d'autres informations qui n'ont pas encore été publiées et qui sont ... à la douane. A vendre par P. PUREL & Co, 30mai 36 rue de Chartres

PRUNES—50 caisses prunes, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 1 juin 73 rue Tchoupitoulas

Demande de Couturière.

ON demande une couturière française. S'adresser au No 221, rue St Charles ... 31 mai

Dissolution de société.

LA Société en commandite de A Tambourg et Co, est dissoute d'un commun accord, à dater du 20 courant.

M. A. Tambourg reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires. A TAMBOURG, LEON DUCOURNAU, J. DUCOURNAU, 31mai

PORTER de première qualité, bouché ... Tennant, en bouteilles, à vendre par J. Y. DE EGANA, 3 mai 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—... balles, en douane, pour l'exportation, reçues par la goëlette ... venant de Tampico, à vendre par J. Y. DE EGANA, 3mai No 47, rue Bienville

SEL—Reçu par la barque espagnole Petra, venant de Cadix, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 3mai No 47, rue Bienville

VERMOUTH—75 caisses Noily & Co en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 19mai 9, rue Gravier

ABSINTHE ET KIRSCH de Yersin et Lecoultre—175 caisses, en débarquement du navire Patten et à vendre par 19mai SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier

FRUITS au jus—150 caisses assorties, fraises et framboises, à vendre par DUNTZE & IKEN, 19 avril encoignure Conti et R. Yale

LANGUES DE BŒUF—25 caisses "J. H. Davis" nouvellement reçues, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 30mai No 15, rue Tchoupitoulas

FROMAGES—50 caisses fromages de Hollande, 2 boucauts de gruyère, à vendre par HENRY VALETON, 22mai 90 St Louis

SIROPS assortis—Un assortiment des plus complets, tel que : orgeat, framboises, groseilles, fraises, ananas, limon etc., etc., préparés avec le plus grand soin. Ils peuvent se conserver dans les chaleurs; ils sont riches de goût et d'un parfum délicieux. A vendre aux prix les plus modérés par HENRY VALETON, 22mai 90, rue St Louis

VINAIGRE de vin blanc—30 barils reçus par le Rose Standish, de Bordeaux en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 19 avril encoignure Royale et Conti

BIERE et porter de Londres—50 boucauts porter de Hibbert en grandes et demi bouteilles; 25 do bière de Harvey do do, à vendre par HENRY VALETON, 22mai 90, rue St. Louis

Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. No 69, rue de la Douane. *Nouvelle-Orléans*, 30 mai 1855.

Extrait du compte-rendu de la séance du Bureau de Santé, tenue le 29 mai 1855.

Résolu que le Bureau de Santé annonce au public, par la voie des journaux de cette ville, que le choléra est à l'état d'épidémie parmi nous et que le Bureau recommande aux citoyens de prendre des mesures de précaution pour combattre la maladie.

Pour copie conforme: SAMUEL CHOPPIN, M. D. Président du Bureau de Santé. CHAS. A. LABUZAN, secrétaire

Les journaux de la ville sont priés de reproduire ce qui précède. 31 mai—

Bureau du Collecteur du Deuxième District de la Nlle-Orléans. No 77, Passage de la Bourse

AVIS est par le présent donné ... [illegible] ... M. ESNARD, Collecteur des Taxes ...

Bureau des Commissaires et Agents de la succession générale de John McDonogh

AVIS est par le présent donné ... [illegible] ...

Ecoles Publiques du Second District.

LES ... places de professeurs ... [illegible] ...

Succession de John ...

AVIS ... [illegible] ...

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX, POUR LES DEMOISELLES, à Pass Christian.

A DATER ... [illegible] ...

INSTITUT SAINT-LOUIS

Mr. DERON ... [illegible] ...

LIVRES DE ... No 106, rue du Canal.

... No 97, Passage de la Bourse ...

AVIS.

... MARIN & LAGARDE ...

ANES DE MALTE.

SIX beaux ... Excellente ...

VOR. HEBERT & Co.

PAPIERS ... [illegible] ...

... 10 cents ...

AVIS.

CAVELLIER & MAXENT, ... rue Toulouse No. 50, ...

2,000 ... [illegible] ...

HOTEL DES CHENES VERTS.

... Hotel des Chênes Verts ... [illegible] ...

A LOUER

... [illegible] ...

Bon marché. 34 rue de Chartres, 34

Mme ... Bechet, Payen & Co.

... [illegible] ...

QUININE française ... FERNAND TURPIN ...

ESSENCE de roses ... FERNAND TURPIN ...

PASTILLES de Vichy ... FERNAND TURPIN ...

ALCOOL—... à vendre par HENRY VALETON ...

ESPRIT neutre—... à vendre par HENRY VALETON ...

A VENDRE en magasin ... 30 barriques vin rouge ... [illegible] ... X LAMBERT, rue des Magasins No 62

DRAWBACK—A vendre par ... 200 caisses vin St Julien Médoc de 12 bouteilles ... LANATA, GANDOLFO & Co. 2mai ... Jefferson

Fdo. de FUENTES & Co, *Marchands-Commissionnaires*, No 22, rue de la Vieille-Levée, Importateurs de produits de ... Marseille ... de la Havane

Vente à perte de Marchandises sèches.

Habitants et Marchands de la campagne, profitez ... [illegible] ... Maison Rouge, ... Il suffira d'interroger l'état actuel des affaires pour comprendre pourquoi les ... à clore leur stock de printemps à un prix aussi bas. U. LAROUSSINI & Co, 21av Maison Rouge No ... Levée

BOTTES ET SOULIERS—En débarquement du steamer Empire City, et en magasin : bottines, souliers et brodequins, pour dames, messieurs et enfants, pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à des conditions avantageuses, par JOHN M. GOULD & Co, 19mai No 18 rue des Magasins